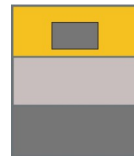


# Les erreurs de tri dans les conteneurs jaunes



Ce que l'on a trouvé dans les conteneurs jaunes pour les emballages lors de la caractérisation \*, mais qui n'a rien à y faire...

Ce mois-ci,

On a trouvé ...



## DES PETITS OBJETS CASSÉS



Où ça se jette ?



Les **petits objets cassés** sont à déposer dans la **poubelle d'ordures ménagères** puisque ce ne sont pas des emballages !

## DES PAPIERS D'HYGIENE



Où ça se jette ?



Tous les **papiers d'hygiène** se déposent dans la **poubelle d'ordures ménagères**.

## DES GROS OBJETS



Où ça se jette ?



Les **gros objets cassés** se déposent en **déchèterie**.

Les **gros objets en bon état** se déposent à la **recyclerie** ou à la **déchèterie** dans les **conteneurs réemploi**.

## DES OBJETS/ EMBALLAGES EN BOIS



Les **petits objets ou emballages en bois** ne se recyclent pas comme le carton. Ils vont donc dans la **poubelle d'ordures ménagères** ou sont à déposer en **déchèterie** pour les plus gros.

\* **La caractérisation** des déchets consiste à l'échantillonnage de déchets et à la catégorisation de ceux-ci suivant leur matière ou leur type. Cette opération est réalisée à la main dans des centres de tri. Cela permet de recueillir des informations sur la nature des déchets et estimer la qualité du geste de tri des habitants.

**ATTENTION**  
les emballages doivent être



J'aime mon Beaujolais,  
je fais attention à mes  
**déchets**